



TAXE D'APPRENTISSAGE

CENTRE DE FORMATION REGIONAL

Centre territorial de Tennis
Strada di i spurtivi, 20290 Lucciana

ligue.corse@fft.fr
04.95.34.92.00



LIGUE
CORSE

NOS FORMATIONS

DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

CQP ET

Certificat de Qualification Professionnelle :
Educateur de Tennis

DFMP

Diplôme Fédéral de Moniteur de Padel

TAUX DE REUSSITE

70 à 100%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

100%

PARTICIPEZ A LA FORMATION DES
PROFESSIONNELS DU TENNIS DE DEMAIN
GRÂCE A LA TAXE D'APPRENTISSAGE ET
ADHEREZ A NOS VALEURS :

- RESPECT
- CONVIVIALITE
- MAITRISE DE SOI
- HONNETETE
- SOLIDARITE
- PROFESSIONNALISME



Qualiopi 
processus certifié

NOS INFRASTRUCTURES

2 COURTS COUVERTS EN RESINE

4 COURTS EXTERIEURS EN TERRE BATTUE

2 PISTES DE PADEL



1 SALLE DE FORMATION

1 SALLE DE CONVIVIALITE POUR LES STAGIAIRES

1 SALLE DES ELUS

1 ESPACE RESTAURATION

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

MODE D'EMPLOI

Chaque entreprise est assujettie au versement de la taxe d'apprentissage. En choisissant de verser vos 13% à l'École de Formation de la Ligue Corse de Tennis, vous participerez à une part essentielle du développement de nos formations. Faisons équipe afin de contribuer à la réussite de nos apprenants (élèves, apprentis) dans l'intégration de leur vie professionnelle

ETAPE 1 :

Se connecter sur la plateforme SOLTéA entre Avril et Septembre 2023



ETAPE 2 :

Saisir dans le moteur de recherche le **N° SIRET de la Ligue :**
342 562 485 00025

ETAPE 3 :

Verser votre taxe d'apprentissage en faveur de la **Ligue Corse de Tennis**

Pour plus de renseignements

MORILLON Alan
Responsable de la formation
04.95.34.92.04
alan.morillon@fft.fr



LIGUE
CORSE

MERCI DE VOTRE **SOUTIEN**